

## ÉCONOMIE

### Emmanuel Macron présentera les bases d'un financement pérenne de la dépendance d'ici début 2019

**Pas d'autre choix qu'investir. Face à ce constat, le président de la République a annoncé ce 16 avril à l'occasion d'une interview sa volonté d'organiser le financement de la perte d'autonomie. Parmi les options à l'étude : la création d'une seconde journée de solidarité et la mise en place d'une cinquième branche de l'assurance maladie.**

Acculé par la grogne des professionnels d'Ehpad et du domicile ainsi que des personnes âgées elles-mêmes, le président de la République Emmanuel Macron a consenti à ajouter une nouvelle ligne à son agenda présidentiel. À l'occasion d'une interview *BFM-TV*, *RMC* et *Mediapart*, le chef de l'État a ainsi annoncé ce 15 avril réfléchir à un "financement pérenne" de la dépendance pour répondre au choc démographique et aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Les bases de ce chantier devraient en être posées d'ici "fin 2018, début d'année 2019".



Le président de la République Emmanuel Macron, à gauche, lors de l'interview BFM-TV, RMC et Médiapart du 16 avril 2018 (capture d'écran)

#### Manque de professionnels : "un vrai problème"

Viellissement de la population oblige, les Ehpad ne pourront pas couper à davantage de médicalisation. Devant ce constat et la nécessité de "transformation profonde" déjà évoquée trois jours plutôt lors de son intervention sur TF1, Emmanuel Macron n'a pu que le concéder : le manque de professionnels en établissement constitue "un vrai problème" et un "sujet essentiel d'aujourd'hui et encore plus de demain".

"On va investir car on n'a pas d'autre choix", a-t-il par ailleurs insisté. Dans la droite ligne des éléments évoqués le 12 avril dernier par la ministre des Solidarités et de la Santé (lire notre encadré), Emmanuel Macron a ainsi assuré de sa volonté de "construire un financement pérenne". Visiblement conscient des attentes des professionnels et du grand public, qui appellent depuis de nombreux mois à renforcer les effectifs et les moyens en établissement et à domicile, le président s'est voulu rassurant : "On ira chercher de l'argent pour le faire."

## Nouvelle journée de solidarité et 5<sup>e</sup> risque

Comment ? Deux solutions ont été évoquées par le chef de l'État. L'instauration d'une seconde journée travaillée non payée — la fameuse journée de solidarité entérinée par le gouvernement Raffarin —, "*piste intéressante*" qui permettrait de dégager 1,5 milliard d'euros supplémentaires, et la création d'un nouveau risque pris en charge par la "*collectivité nationale*". "*Il nous faudra construire soit des jours qui seront donnés à ce risque, je trouve que ce n'est pas forcément une mauvaise idée, ça peut être une option, soit construire en effet des mécanismes de sécurité sociale qui permettront de progressivement d'abord de faire les investissements de court terme dont nous avons besoin et de penser l'organisation collective dont nous avons besoin pour les vulnérables.*" "*Les bases, nous devons les poser*", a-t-il poursuivi, vraisemblablement "*entre fin d'année 2018 et début de l'année 2019*".

Pour l'AD-PA, qui appelait le 12 avril dernier à ce que le président de la République "*se saisisse enfin de cet enjeu sociétal*", l'annonce arrive comme du pain béni. À l'instar de la fédération d'aide à domicile Fnaafp-CSF, l'association des directeurs d'Ehpad s'est ainsi réjouie de la position du chef de l'État. Non sans rappeler l'ampleur des crédits attendus pour "*réellement améliorer l'accompagnement quotidien des personnes âgées, le soutien aux familles et les conditions de travail des salariés*" - soit 10 milliards d'euros, selon les estimations du Conseil économique social et environnemental. Saluant elle aussi la prise de parole présidentielle en la matière, la **Fnaqpa** alerte pour sa part sur la nature des moyens pérennes, à associer "*pas uniquement*" à la médicalisation, mais aussi "*au volet social de l'accompagnement du vieillissement et à la réservation de l'autonomie des personnes âgées*".

### Les usagers toujours en attente d'un échange avec la Santé

Également intervenue publiquement le 12 avril sur la question des Ehpad à l'occasion d'une interview sur *RMC* et *BFM-TV*, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, est pour sa part revenue sur les échanges entamés avec les fédérations d'établissements et de services à domicile. Non sans rester en ligne de mire de la Fnapaef. Principale représentante des usagers, la fédération a en effet déploré par communiqué du 16 avril son absence à la table des concertations. Déplorant le refus ministériel quant à sa demande d'intégration dans les débats (lire notre [article](#)), l'organisme insiste en demandant cette fois un entretien "*pour voir comment inscrire les usagers dans les travaux en cours et les placer au cœur de la conception du dispositif d'accompagnement*". La moindre des choses pour la fédération, qui rappelle que les personnes âgées et leurs proches comptent pour 65% des financeurs des Ehpad, reste à charge oblige.

Agathe Moret

Tous droits réservés 2001/2018 — HOSPIMEDIA